

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1372

présenté par

M. Bazin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 46, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet un rapport au Parlement, avant le 30 juin 2019, sur le bilan de la politique familiale menée entre 2012 et 2018.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que notre taux de natalité baisse de manière continue depuis 3 ans, il est important de faire un point pour évaluer l'offre de garde.

Nous assistons ces dernières années à une baisse de niveau de vie pour plus de 80 % des familles.

L'offre de solution de garde pour les 0-3 ans s'est fortement dégradée.

Il convient donc de mesurer les effets des mesures prises sur le quotient familial, les allocations familiales, le congé parental, la prime de naissance, l'allocation de base de la PAJE et les modes de garde.

C'est pourquoi cette demande de rapport est essentielle compte tenu de ces évolutions.